

comme l'archipel indonésien vers l'ouest. Je crois que l'Australie s'inquiéterait à son tour si la chose se produisait. Le ministre veut-il nous dire quelque chose des divergences de vues entre le Royaume-Uni et les États-Unis?

L'hon. M. PEARSON: En effet, la manière de voir des États-Unis et celle du Royaume-Uni diffèrent, mais je ne crois pas que les divergences soient aussi prononcées que la presse le laisse entendre.

M. STICK: Quelle est notre propre attitude à ce sujet?

L'hon. M. PEARSON: C'est de retarder toute discussion ou décision à cet égard d'ici la fin des hostilités en Corée. De plus, nous nous sentons liés par la Déclaration de principes des Nations Unies, en date du 12 janvier, endossée par tous les membres de l'Organisation, sauf le bloc soviétique et un ou deux autres pays qui se sont abstenus.

Ce document posait les bases d'une solution possible de la question d'extrême Orient, y compris la Corée. En réalité, la Corée est le cœur du problème. Si vous avez lu cette Déclaration de principes,—vous l'avez sans doute fait,—vous verrez que nous nous sommes engagés à discuter avec le gouvernement communiste de Chine, s'il le désire, la question de Formose, lorsque la suspension des armes aura été négociée de façon satisfaisante, et que des mesures auront été prises en vue du règlement du problème de la Corée. Nous serons alors prêts à discuter avec le gouvernement chinois de Peï-Ping les autres questions concernant l'extrême Orient, y compris Formose, et la reconnaissance de ce gouvernement, conformément aux principes énoncés dans les ententes internationales sur le sujet. Ces ententes comprennent la Déclaration du Caire et la Charte des Nations Unies.

Nous n'avons adopté aucune attitude déterminée, pas plus que la Grande-Bretagne, et ne sommes nullement désireux de déclarer maintenant qu'en aucune circonstance Formose ne doit retourner à la Chine, si nous n'approuvons pas le gouvernement de Peï-Ping. Si nous adoptions dès maintenant une attitude définitive, nous ne pourrions guère manœuvrer autrement par la suite. De plus, les conditions peuvent changer. Déclarer qu'aucun gouvernement de Peï-Ping,—gouvernement communiste si vous voulez,—ne peut espérer un accord de la part des autres pays, en vue du retour de Formose à la Chine, serait aller trop loin dans les circonstances actuelles. C'est du moins notre opinion.

M. STICK: La question de Formose peut-elle retarder la signature d'un traité de paix avec le Japon?

L'hon. M. PEARSON: J'espère que non, du moins en ce qui concerne le Canada ou d'autres pays, parce que nous avons étudié la question avant de préparer notre projet de traité. Cependant, l'attitude chinoise serait grandement influencée par cette question, en ce qui concerne le traité de paix avec le Japon.

M. GOODE: Les membres du Comité pourraient-ils obtenir un exemplaire de cette Déclaration de principes?

L'hon. M. PEARSON: Oui. Elle est contenue dans le livre blanc qui a été remis aux membres avec les documents qui concernent la Corée.

M. GOODE: Je ne me souviens pas de l'avoir vu.

L'hon. M. PEARSON: Vous l'aurez. La Déclaration est à la page 28.

M. HEENEY: Elle est datée du 11 janvier.

L'hon. M. PEARSON: Cela s'intitule: Rapport complémentaire du Groupe chargé de la question de la cessation des hostilités en Corée. La Déclaration de principes y figure.

M. COLDWELL: Combien d'exemplaires en ont été imprimés?

M. GOODE: Je ne me souviens pas d'en avoir reçu.

L'hon. M. PEARSON: Ce rapport a été déposé à la Chambre, si je me rappelle bien, et distribué aux membres.